

**Marseille Provence Métropole obtient près de 21 millions d'euros  
pour financer le développement de ses transports en commun en site propre**

**Marseille, le 9 février 2011**

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole vient d'obtenir 20,770 M € de financement de l'Etat dans le cadre du deuxième appel à projets Transports en commun en site propre (TCSP) dans le cadre du Grenelle de L'Environnement. Le montant se répartit comme suit :

- BHNS Castellane-Luminy : 3,410 M €
- BHNS Bougainville-Saint-Antoine incluant le pôle multimodal de Capitaine Gèze : 8,680 M €
- BHNS Château-Gombert-Saint-Jérôme : 4,150 M €
- Extension Tramway Canebière-Rome-Castellane : 4,530 M €, à condition de démarrer les travaux avant fin 2013.

*« Cette décision est une excellente nouvelle pour la métropole marseillaise et ses habitants » se réjouit Eugène Caselli, le Président de Marseille Provence Métropole. « L'organisation des déplacements pour la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, constituée autour de la deuxième ville de France, est l'une des plus importantes de ses compétences. L'extension du réseau de transport géré par la RTM est l'une de mes priorités. C'est pour répondre à cette grande ambition que Marseille Provence Métropole et le Conseil général des Bouches-du-Rhône dans le cadre du plan quinquennal ont prévu de très importants investissements dans les transports en commun en site propre » explique Eugène Caselli.*

Le plan transport élaboré par MPM prévoit notamment la création d'un axe Nord/Sud constituant la colonne vertébrale du réseau marseillais. Cet axe sera composé de plusieurs moyens de transport collectif. La décision de Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, intervient alors que la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a déjà engagé les études et les concertations de ces projets destinés à restructurer l'espace communautaire et à mettre à disposition des habitants des moyens de transports en commun efficaces sur l'ensemble du territoire métropolitain.